

Motion intersyndicale CGT-FO-SUD de l'UPS
20 juin 2014

Tous les personnels de tous les établissements sont concernés par le projet de COMUE qui affectera directement nos conditions de travail.

Les syndicats CGT, FO, SUD de l'Université Paul Sabatier (Toulouse 3) exigent les garanties de :

- Maintien des postes sur l'établissement (les personnels UPS restent personnels UPS) ;
- Maintien de la maîtrise des diplômes et formations délivrés par l'UPS et des diplômes co-habilités ;
- Aucune réduction de poste, aucun gel de poste, pas de mutualisation de services inter-universités ;
- Maintien des acquis et garanties obtenus dans chaque établissement ; traitement de tous au plus favorable ;
- Non à l'IDEX, nous exigeons l'engagement de l'Etat dans les moyens pour la recherche respectant l'indépendance des chercheurs et de leurs laboratoires ;
- Retour aux dotations d'état aux établissements ;
- Garantie d'un fonctionnement démocratique avec consultation des personnels et étudiants.

Or nous constatons que le projet de COMUE ne donne aucune de ces garanties : les conséquences de la COMUE pour les personnels ne figurent pas dans les statuts et beaucoup de questions concrètes sont renvoyées à un règlement intérieur dont la rédaction reste très incomplète.

De plus, les transferts et mises en commun de compétences prévues dans la COMUE de Toulouse montrent qu'il va s'agir de faire des économies d'échelle. Nous savons qu'il est illusoire d'imaginer améliorer les conditions d'accueil des étudiants et nos conditions de travail en ajoutant de nouvelles structures, à la fois coûteuses et propices aux réductions de postes et suppressions de diplômes. En particulier, la mise en place d'un mastodonte administratif qui dirigerait l'ensemble du site (100 000 étudiants, 13 000 personnels) ne peut qu'éloigner les personnels des structures dirigeantes et nuire à la collégialité.

C'est pourquoi nous sommes opposés à l'entrée de l'UPS dans toute COMUE toulousaine, et opposés à la mise en place de cette COMUE, véritable plan de restructuration, lourd de graves conséquences.

Nous n'avons pas besoin d'un projet qui ne raisonne qu'en terme d'économies d'échelles, nous avons au contraire besoin de moyens supplémentaires pour assurer l'accueil des étudiants, la qualité de la formation ainsi que celle des activités de recherche. Nous savons que c'est possible, ne serait-ce qu'en réorientant le CIR (crédit impôt-recherche).

Nous nous prononçons donc sans ambiguïté contre ce projet de COMUE et appelons les personnels, les élus à faire de même et à rester vigilants pour empêcher sa mise en place.



Syndicat National F.O.
des Personnels de Recherche
et Etablissements d'Enseignement Supérieur

